

PLAN FILIÈRE

L'ÉTAT VALIDE LE MONTAGE DU **PLAN PRIM**, LA **CGT** RÉAFFIRME **SES POSITIONS !**

Comme elle l'avait demandé à maintes reprises, une délégation de la Filpac-Cgt a enfin été reçue ce 28 mai par les représentants de l'État. Cette rencontre étant organisée dans le cadre du plan filière imaginé par l'APIG, une délégation d'éditeurs de la presse en régions y était également conviée.

Cet échange a permis à la délégation fédérale, toujours aussi déterminée, de rappeler et d'argumenter les conditions qu'elle pose avant toute signature nationale d'un tel dispositif, notamment pour le volet portant sur les secteurs industriels, le plan PRIM.

Copie du plan IMPRIM, concernant les imprimeries de la presse quotidienne nationale, ce vaste plan de licenciements vise à placer les salariés les plus âgés des secteurs industriels en retraite anticipée grâce à un financement public, qui devra s'inscrire dans un dispositif particulier sous la forme d'un EDEC (Engagement de développement de l'emploi et des compétences) assurant la répartition des deniers publics.

Dans sa déclaration liminaire, la conseillère en charge du Livre, des médias et des industries culturelles auprès de la ministre de la Culture, a rappelé l'investissement de la puissance publique, tant dans le montage juridique que dans la réalisation de ce plan.

Après avoir listé les mesures déjà opératoires (défiscalisation des abonnements, réforme de la distribution, refonte des fonds de modernisation, lutte contre la précarité des pigistes et droits voisins), elle a affirmé valider l'EDEC conçu avec les éditeurs. Celui-ci, loin d'un « EDEC formation » géré par un OPCO comme d'habitude, se limite à un « EDEC presse », administré simplement par le groupe de protection sociale Audiens. Nous laissons aux instigateurs de ce financement, l'entière responsabilité de ce montage pour l'utilisation des fonds publics !

Nous laissons aux instigateurs de ce financement, l'entière responsabilité de ce montage pour l'utilisation des fonds publics !



Pour finir, la représentante de la ministre a tenu à nous alerter sur la fragilité du dispositif validé par l'État qui, sans accord entre les partenaires sociaux avant la fin juin, pourrait voir cette enveloppe de 36 M€ réaffectée à d'autres secteurs en difficulté.

Cette mise en garde ministérielle, appuyée par des éditeurs avides de fonds publics, censée mettre la pression sur notre délégation, n'a fait au contraire que renforcer notre détermination à porter le mandat confié par les assemblées générales des syndicats Filpac de la presse en régions.

Au grand désarroi de nos interlocutrices et interlocuteurs, et puisque l'occasion lui en était donnée... la délégation fédérale a donc :

- dénoncé la volonté des éditeurs et des pouvoirs publics de cantonner la FILPAC aux discussions sur le volet industriel de leur projet, le plan PRIM, alors que l'envergure du plan de filière nécessite un traitement



Nous avons exposé nos inquiétudes quant à la sécurisation des parcours de salariés qui devraient rester longtemps dans le dispositif en cas d'évolutions de l'assurance chômage ou du droit à la retraite.

un chemin ! » (Vladimir Ilitch Lénine) ;
- exposé nos inquiétudes quant à la sécurisation des parcours de salariés qui devraient rester longtemps dans le dispositif en cas d'évolutions de l'assurance chômage ou du droit à la retraite. Au-delà des assurances orales et des promesses tenues autour de la table... nous attendons maintenant les engagements écrits des parties ;
- demandé comme préalable l'engagement d'ouvrir une GPEC de branche qui serait plus porteuse d'avenir qu'un simple

plus large et plus approfondi, pour aborder l'avenir de l'information écrite ;

- réclamé l'organisation d'États Généraux de la presse et des médias permettant d'asseoir le pluralisme de l'information - seule garantie d'une démocratie réelle dans notre pays - et de lutter contre sa concentration dans les mains des plus puissants ;

- rappelé la vigilance syndicale qu'elle maintiendra sur l'utilisation réelle des aides publiques consacrées au développement du portage de presse, à celles censées remédier aux situations de précarité des autres travailleurs de la profession (pigistes, photographes de presse et dessinateurs), ainsi que sur les sommes allouées aux modernisations industrielles ;

- plaidé pour les solutions relevant de la problématique environnementale, comme le maintien de la proximité entre lieux d'impression et de diffusion, ce qui pose la question d'un usage radicalement différent de celui d'investissements dévolus à la massification industrielle envisagée par les éditeurs et les pouvoirs publics ;

- affirmé son intention de signer la convention collective de la presse en régions dans les délais impartis, préalable à un éventuel accord PRIM et à son EDEC, rappelant que, pour négocier et signer des accords, il faut être au moins deux autour de la table. Concilier le temps social de la négociation sur la future convention collective et celui du volet PRIM, nous apparaît parfaitement possible, et nous n'avons pas manqué de citer un camarade qui nous tient particulièrement à cœur : « *Là où il y a une volonté, il y a*

accompagnement des salariés vers la sortie, direction pôle emploi ;

- et enfin, posé les questions primordiales relatives aux situations des imprimeries de presse quotidienne nationale, parisiennes ou décentralisées.

À cette préoccupation sociale légitime, l'Alliance représentée par ses deux directeurs généraux et M. Pellé (ex-DRH du groupe Amaury), et les pouvoirs publics, nous ont affirmé que les imprimeries en région parisienne n'appellent plus d'intervention, la question ayant été définitivement réglée par le dernier plan et grâce à une pyramide des âges très favorable.

Quant aux imprimeries décentralisées du sous-traitant Riccobono, à propos desquelles la position des éditeurs a toujours été floue, l'État s'est engagé auprès de notre organisation syndicale à ce que les salariés concernés soient bien éligibles aux dispositifs du plan PRIM, dans les mêmes conditions que les salariés de la presse régionale, afin de bénéficier d'un accompagnement fiable jusqu'à une retraite bien méritée.

Cette rencontre plus que nécessaire a donc permis de réaffirmer aux différents interlocuteurs, la détermination des équipes syndicales de la presse en régions à défendre les emplois et une vision de la presse écrite bien éloignée des préoccupations purement mercantiles de certains. Maintenant, c'est aux éditeurs de démontrer leur volonté de négocier et aux pouvoirs publics de les inciter à le faire.

À suivre... •